

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BOUGNON**

Nombre de Conseillers

en exercice : 14
présents : 11
votants : 11

Le onze février à 20 heures 00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Didier HUGEDET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 février 2022

Date de publication : 17 février 2022

Présents : Mmes Marilynne DUSSY, Françoise ETIENNE, Françoise GROSJEAN, Marie-Line DEMANGE, Valérie VALOT, Isabelle VICAIRES-BRISSON, Mrs Mickaël ARNOULD, Antoine BONNE, Didier HUGEDET, Philippe RENAUDIN, Karl VON FELTEN

Absents : Mmes Justine THOMAS, Sophie MIGNOT, M Fabrice MIGNOT.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Madame VALOT Valérie, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Travaux ONF

M. le Maire présente au Conseil Municipal le programme d'action préconisé par l'ONF pour la gestion durable du patrimoine forestier de la commune pour l'année 2022.

Les travaux concernent les parcelles 5r, 7r et 25j ; leur montant s'élève à 5 443,82 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Le Maire est chargé de signer tous documents y relatifs.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ;

Le Maire,

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Bougnon, with the text 'MAIRIE DE BOUGNON' and 'Aube-Saône' around the perimeter. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/02/2022

Application agréée E-legalite.com